

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 12

Artikel: Rapport du comité suisse sur l'exercice 1964 présenté à l'assemblée générale du 22 mai 1965
Autor: Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne / Grivat, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-67660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

Rapport du Comité suisse sur l'exercice 1964

présenté à l'Assemblée générale du 22 mai 1965

Préambule

A part les activités normales de l'A³E²PL suisse, l'exercice 1964 a été marqué par deux faits particuliers : la mise au point et l'adoption des nouveaux statuts de l'A³E²PL, et l'organisation du congrès décennal, groupant à Lausanne les membres de nos différentes associations nationales.

Constitution du Comité

Le Comité suisse a conservé en 1964 la même composition qu'en 1963, à savoir : président : *Jean Grivat* ; vice-président : *Edgar Robert* ; secrétaire : *Pierre Meystre* ; caissier : *Claude Nicole* ; membres : *M. Maurice Cosandey*, directeur de l'EPUL ; *Jean-Pierre Vallotton* ; *René Masson*.

Les anciens présidents MM. *A. Robert* et *R.-H. Lambert* participent également aux séances, à titre de conseillers.

Activité du comité

Votre comité a tenu cinq séances depuis la dernière assemblée générale. Elles ont été consacrées à la liquidation des affaires courantes et au maintien des contacts utiles avec l'EPUL et avec ses étudiants.

Effectif des membres

L'effectif de l'A³E²PL suisse s'élevait au 1^{er} avril 1965 à 1650 membres, dont 105 rattachés à la section de Suisse orientale, 211 à la section genevoise et 154 résidant à l'étranger dans les pays sans A³ nationales.

Nous avons eu d'autre part le chagrin de perdre, depuis notre dernière assemblée générale, les collègues suivants : MM. *Daniel Schwab*, promotion 1963 ; *Paul Frommelt*, promotion 1924 ; *Charles Tzaut*, promotion 1888 ; *Berthold Pellaton*, promotion 1906 ; *Jean-Pierre Puenzieux*, promotion 1945 ; *Fernand Guye*, promotion 1917 ; *Robert Piot*, promotion 1901 ; *Alexandre Marazzani*, promotion 1957 ; *Jean Zwahlen*, promotion 1931 ; *Roger de Crousaz*, promotion 1895.

Les décès de MM. Tzaut et de Crousaz nous ont privés des deux plus anciens élèves de notre école. Le premier appartenait à la promotion 1888 et le second à la promotion 1895.

Pour honorer la mémoire de ces disparus, nous prions l'assemblée de se lever.

Activité de l'Association suisse

Outre le congrès de septembre dernier, l'activité de notre association a consisté en une assemblée générale et — organisées en commun avec la SIA et la GEP — en deux conférences, ainsi qu'en cinq visites d'installations et excursions, soit :

- le 19 juin 1964, visite de la Fabrique de caséine, à Lucens, de la Fabrique Electroverre S.A., à Romont et de la Fabrique de tubes d'emballage Tusa S.A., à Vevey ;

- le 5 décembre 1964, visite du chantier de la Station d'épuration des eaux usées de la Ville de Lausanne ;
- le 11 février 1965, conférence de M. A. Couderet, ingénieur-conseil, diplômé EPF, sur le projet du nouveau tunnel du Gothard ;
- le 27 février 1965, plongée en mésoscopie ;
- le 22 avril 1965, conférence de MM. J. Schopfer, adjoint à la Direction des postes, de M. Maillard, architecte SIA et de M. W. Weber, ingénieur civil. Ces trois exposés avaient trait au nouveau bâtiment postal de la gare de Lausanne et à ses travaux annexes ;
- le 24 avril, visite de ce nouveau centre postal et de ses tunnels ;
- le 8 mai, visite du chantier de la Centrale thermique de Chavalon-sur-Vouvry.

Ces manifestations, toujours excellemment organisées par M. Edouard Meystre — à qui nous réitérons notre vive reconnaissance — ont été très bien fréquentées et ont beaucoup intéressé les membres de notre association.

Sections suisses

Section de Suisse orientale :

Etant donné la faible fréquentation des conférences organisées par cette section, son comité a changé de formule et a instauré une rencontre amicale mensuelle ayant lieu le premier jeudi de chaque mois dans un restaurant de Zurich. Les premiers résultats sont encourageants. L'assemblée générale, présidée par notre fidèle membre M. Casimir de Rham, a réuni d'autre part le double de l'effectif des années précédentes. Nous souhaitons que cette section continue à prospérer.

Section genevoise :

Sortant d'une certaine somnolence, la Section genevoise, pourvue d'un nouveau comité présidé par M. Jean-Etienne Cuénod, a pris la décision de raviver la flamme acubienne et d'organiser à l'avenir trois rencontres chaque année, à savoir une sortie « technico-amicale » et deux séances, dont l'une consacrée à une conférence sur un sujet technique, économique ou social.

Nous sommes heureux de ce nouveau démarrage, avec un comité dynamique.

Emploi des fonds

Notre association a versé en 1964 les prix suivants : Fr. 200.— à M. *Yves de Ribaupierre*, ingénieur physicien ;

Fr. 150.— à M. *Jean-Pierre Gillard*, architecte ;

Fr. 150.— à M. *Niklaus Kohler*, architecte.

Le prix de Fr. 200.— réservé aux géomètres n'a pu être distribué, aucun candidat n'ayant atteint la moyenne de 8 ½ exigée.

Sur proposition du directeur de l'EPUL, la bourse de Fr. 600.— a été octroyée à un étudiant ingénieur mécanicien de deuxième année.

Une somme de Fr. 500.— a été attribuée, comme de coutume, à la bibliothèque de notre Ecole.

Service technique suisse de placement

Après plus de trente ans d'excellents services, M. Hablützel, ingénieur responsable du STS, a donné sa

démission. Comme son successeur a obtenu d'emblée un salaire fort élevé eu égard au travail demandé, aux compétences exigées et aux responsabilités qui lui incombent, que, de plus, un nombre extrêmement réduit d'anciens élèves de l'EPUL recourent aux services du STS, notre délégué à la Commission de surveillance de cet organisme, M. Ed. Meystre, a formulé des réserves au sujet de notre participation au paiement du déficit éventuel.

Comité central

La réunion annuelle du Comité central s'est tenue le 17 septembre 1964, à l'Ecole polytechnique, en présence de dix délégués de nos Associations nationales. Notre président, M. Mairesse, nous a présenté, à cette occasion, un rapport sur son activité au cours de l'exercice 1963-1964. Nous avons pu constater une fois de plus la tâche importante qu'il accomplit en maintenant le contact avec les diverses A³E²PL, en représentant notre association à de nombreuses manifestations et en procédant à maintes démarches en faveur de l'EPUL, de ses étudiants et anciens élèves. Nous sommes heureux et reconnaissants que l'A³E²PL centrale soit dirigée par une personnalité aussi rayonnante et dévouée.

Un fort intéressant rapport de M. Cosandey, directeur, sur la marche de l'EPUL et sur ses problèmes a été ensuite présenté. Puis les présidents des diverses associations ont résumé l'activité de leurs groupements.

Le Comité central a, d'autre part, ratifié les nouveaux statuts des Associations suisse, française et grecque.

Etant donné la surcharge de notre président, qui œuvre seul à la tête de l'Association centrale, il semble opportun de créer un comité de direction qui pourrait reprendre une partie de ses responsabilités. Ce problème sera débattu au cours de la prochaine réunion du Comité central.

Congrès 1964

Du 18 au 22 septembre, le Congrès 1964 de l'A³E²PL a réuni à Lausanne les membres de notre association.

Plus de 250 anciens élèves et près de 90 dames accompagnantes y ont pris part.

Le programme de cette rencontre était le suivant :

- Premier jour : « Garden-party » à l'Ecole polytechnique ; cérémonie officielle, avec discours de bienvenue de M. E. Choisy, président du Comité d'organisation ; conférence de M. Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la culture sur le thème : « La technique, facteur de paix » ; assemblée générale de l'A³E²PL, avec présentation d'un rapport d'activité très fouillé, de M. A. Mairesse, président central ; banquet de volées à l'Exposition nationale.
- Second jour : Visite de l'Ecole et de ses laboratoires ; banquet officiel au Palais de Beaulieu.
- Troisième jour : Visite de l'Exposition nationale et de l'Exposition des chefs-d'œuvre des collections suisses de peinture.
- Quatrième et cinquième jours : Visites techniques facultatives.

Ces journées, admirablement organisées par un comité efficace — auquel nous réitérons notre vive reconnaissance — ont laissé un souvenir lumineux à tous ceux qui y ont participé. Elles ont permis aux

participants de reprendre contact avec leur ancienne Ecole et de renouer des liens avec leurs camarades d'alors.

Bourse spéciale de l'A³E²PL

Votre président a reçu, l'automne dernier, d'un très fidèle membre de notre association, un don d'environ Fr. 51 000.—. Ce montant doit permettre l'octroi d'une bourse annuelle à un élève suisse se heurtant à des difficultés matérielles pour entreprendre ou poursuivre ses études à l'EPUL.

Le règlement de cette bourse précise que le bénéficiaire doit manifester de sérieuses aptitudes techniques ; que celle-ci pourra être décernée plusieurs fois au même élève ; que l'attribution de la bourse sera décidée par une commission composée du directeur de l'EPUL et du président de l'A³E²PL.

Le donateur a tenu à marquer de la sorte sa reconnaissance envers notre Ecole et son désir d'aider ceux qui se heurtent aux difficultés qu'il avait lui-même rencontrées au cours de ses études.

Il ne nous a pas été possible d'attribuer son nom à cette bourse, car le donateur, aussi modeste que généreux, a voulu conserver l'anonymat. Au cas où il serait dans cette salle, nous lui réitérons les marques de notre très vive gratitude.

Précisons encore que la première bourse vient d'être attribuée à un étudiant architecte de première année, particulièrement méritant.

Promotion 1925

Selon la tradition, nous avons invité les membres de l'Association suisse diplômés depuis quarante ans, à prendre part à notre Assemblée générale et au repas qui lui fera suite.

Ce sont : MM. A. Bachmann, J. Meylan, J. Prahin, L. Charrey, M. Dumur, J.-E. Etienne, J. de Schoulenikov, R. Thomann, A. Verdeil, E. Borgeaud, E. Bussy, H. Challet, L. Chioléro, G. Corbaz, P. Delachaux, M. Ebersberger, G. Glatz, L. Meylan, E. Neusel, M. Rolaz, J. Schneider.

Nous sommes heureux de leur souhaiter la bienvenue parmi nous ; avec nos félicitations, nous leur disons également notre reconnaissance pour ces quarante ans de fidélité à l'A³ et leur présentons nos vœux pour une encore longue collaboration à l'activité de l'A³.

Statuts de l'A³E²PL

Nous vous rappelons que les statuts de l'A³E²PL suisse ont été remaniés l'an dernier et approuvés par l'Assemblée générale du 13 juin 1964. Ils ont été entre-temps ratifiés par le Comité central lors de sa séance du 17 septembre 1964 et sont donc entrés en vigueur à cette date, nous permettant, notamment, d'associer dès lors les sections de Suisse orientale et de Genève aux travaux du Comité suisse.

Quant aux statuts de notre Association centrale, approuvés par son comité le 12 octobre 1963, ils ont été ratifiés par le congrès du 18 septembre 1964.

Relations et représentations

Nous pouvons nous féliciter des excellentes relations qui nous unissent à notre Ecole et remercier très vivement son directeur, M. Cosandey, de participer activement aux séances de notre comité et de prêter un large

appui à notre association. Nous sommes également heureux de la collaboration qui règne entre les sociétés sœurs et amies de la SIA, SVIA et GEP.

Les meilleures relations sont également entretenues avec l'AGEPUL.

Bulletin d'information

Le bulletin 1965, qui portera le numéro 9, vous parviendra en septembre. Grâce au travail de sa Commission de rédaction, présidée par M. Adrien Robert, il est un trait d'union vivant et utile, quoique sporadique, entre notre Ecole et ses anciens élèves.

Foyer de l'EPUL

Dans notre rapport de l'année précédente, nous avons relevé les difficultés que nous rencontrions pour trouver parmi le corps enseignant de l'EPUL la personne qui devait se charger de la direction de la Commission du foyer-restaurant. Ce problème n'a pas encore été résolu et les projets de construction n'ont guère progressé depuis lors.

Nous espérons que nous pourrons vous donner, à ce sujet, des renseignements plus positifs l'an prochain.

Secrétariat

Notre dévouée secrétaire, M^{me} Bircher, assume notamment la responsabilité de notre fichier. Il est actuellement bien à jour et constitue un précieux instrument de travail pour notre comité.

Conclusion

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier tous ceux qui consacrent un élément particulièrement précieux à notre époque, c'est-à-dire du temps, pour assurer la bonne marche de notre association. Je pense surtout aux membres de nos divers comités et commissions. Grâce à eux et à la fidélité de nos sociétaires, l'A³E²PL peut remplir — avec un prestige et une efficacité que nous pourrions encore accroître — les tâches qui lui sont dévolues.

Le président : JEAN GRIVAT.

BIBLIOGRAPHIE

Calcul et exécution des ouvrages en béton armé. —

Tome I : Méthode générale de calcul, mise en œuvre, par V. Forestier, ingénieur des Arts et Métiers, lauréat de la Société des ingénieurs civils de France. 6^e édition, revue et complétée par P. Blondin, ingénieur civil des Ponts et Chaussées. Paris, Dunod, 1965. — Un volume 15×24 cm, XII + 250 pages, 85 figures. Prix : broché, 28 F.

Cet ouvrage en quatre volumes contient une abondante documentation à l'usage des ingénieurs et techniciens du béton armé, ainsi que des architectes et entrepreneurs.

Le premier tome traite plus spécialement du calcul du béton armé en flexion simple et en flexion composée, ainsi que de la préparation et de la mise en œuvre de ce matériau. Cette nouvelle édition se caractérise notamment par un commentaire des prescriptions des derniers règlements, ainsi que par des tableaux qui permettent sans consultation d'abaques, ni résolution d'équations, de vérifier les contraintes du béton et de l'acier dans les projets d'exécution.

Rappelons les autres tomes de cet ouvrage : le deuxième traite des prescriptions relatives à la précontrainte du béton (qualité du béton, des aciers et des ancrages) et de tous les systèmes de planchers, toitures

et hangars de grande portée ainsi que des silos, réservoirs et châteaux d'eau. Le calcul des murs de soutènement est développé dans le troisième tome qui donne également les caractéristiques et procédés d'exécution des différents types de ponts en béton armé, béton précontraint et poutrelles enrobées. Enfin, le quatrième tome contient l'étude complète (plans et calculs) de projets types d'ouvrages d'art : ponts à travées indépendantes, à travées continues, à béquilles, en bow-string, à poutrelles enrobées et ponts à arc.

A signaler que les calculs, conformes aux prescriptions actuelles, sont suivis d'exemples et ne comportent que des formules simples, faciles à comprendre même pour les débutants.

Sommaire :

I. Calcul du béton armé : 1. Flexion simple : rappel des documents officiels concernant le calcul du béton armé, formules générales, calculs des hourdis, des poutres rectangulaires, des poutres en forme de té ; considérations, exemples et cas particuliers s'appliquant aux poutres rectangulaires et en forme de té. — 2. Calcul des pièces comprimées. — 3. Calcul des pièces tendues. — 4. Flexion composée : section rectangulaire entièrement comprimée, section rectangulaire partiellement tendue, section en forme de té entièrement comprimée, section en forme de té partiellement tendue ; flexion avec traction ; formules et tableaux de contrôle des calculs.

II. Préparation et mise en œuvre du béton armé : 5. Propriétés du béton, choix des matériaux. — 6. Coffrages et préparation des armatures. — 7. Fabrication et mise en œuvre du béton : dosage et résistance des bétons, mélange des matières, installations automatiques de production de béton, usines de fabrication de béton, précautions pour la mise en œuvre du béton, transport du béton, mise en œuvre du béton à la main, mise en œuvre par vibration, mise en œuvre par injections, épreuves et contrôle de la résistance du béton.

Eléments de mécanique générale pour l'ingénieur, par

Jean-François Vernet, professeur à l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique. Paris, Masson, 1964. — Un volume 16×25 cm, 418 pages, 371 figures. Prix : cartonné, 64 F.

Cet ouvrage reproduit le cours de mécanique générale de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique. Il est destiné à la formation des ingénieurs qui auront à dessiner et à fabriquer les avions et les missiles spatiaux, mais il peut aussi convenir pour des ingénieurs se destinant à d'autres branches.

Les élèves qui reçoivent cet enseignement ont acquis auparavant, dans les classes de mathématiques spéciales, une bonne formation sur la cinématique et la dynamique du point matériel, ainsi qu'une formation solide en mathématiques (équations différentielles, calcul vectoriel et matriciel). Le présent ouvrage reprend rapidement la cinématique et la dynamique du point matériel. Il développe le calcul matriciel avec plus de détails qu'il n'est nécessaire pour les élèves d'aujourd'hui, en ce qui concerne les matrices de rotation, la teneur d'inertie, les tenseurs de contraintes et de déformations. Il ne cherche pas à remplacer le cours de mathématiques indispensable, mais à faciliter l'acquisition de cet outil mathématique au lecteur dont la formation s'est effectuée antérieurement à l'introduction des matrices dans les programmes.

La première partie du livre est consacrée aux théorèmes généraux (énergie cinétique, quantité de mouvement, moment cinétique). Ces théorèmes sont présentés comme des applications du théorème du travail virtuel, ce qui donne une vue d'ensemble de la mécanique, qui plaît aux étudiants formés aux méthodes modernes. La formulation des équations de Lagrange et des équations de Hamilton est aussi développée.

La deuxième partie contient l'étude particulière de la mécanique des solides et des gyroscopes, et la théorie des petits mouvements utilisée dans l'étude des vibrations et de la stabilité des avions.